

# Les médecins résidents ne baissent pas les bras

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4388 - Mardi 30 janvier 2018 - Prix : 10 DA

Pensions des retraités de l'ANP

## La majorité des dossiers «ont été réglés» selon le MDN

Page 24

La police pointe du doigt les causes de ce fléau

## Disparition de près de 900 mineurs en une année pour la seule région Ouest

Page 3

### Encore un processus voué à l'échec

Par Mohamed Habili

Après Genève, Vienne, et Astana, c'est au tour de *Sotchi en Russie* de donner le départ pour ensuite éventuellement abriter un nouveau processus de négociation en vue d'une issue politique à la crise syrienne, mais dont tout indique qu'il ne sera pas plus que les autres couronné de succès. S'il y a autant de voies parallèles censées conduire vers la même destination, le rétablissement de la paix dans une Syrie ravagée par une guerre aux multiples visages, c'est parce qu'il n'y en a aucune dans laquelle ont voulu s'engager d'un commun accord les forces en présence. Déjà les pourparlers d'Astana ont été conçus non pour débloquer ceux de Genève, mais pour se substituer à eux. Au moment où le premier round de Genève se tenait, en 2012, il n'y avait pas grand monde pour croire que le régime syrien pouvait s'en sortir. A une chute peut-être pas considérée comme immédiate mais en tout cas inéluctable, ce qui en effet se serait produit sans l'intervention russe directe vers la fin de 2015 aux côtés du régime syrien, ne pouvait correspondre qu'un document politique spécifiant les modalités du transfert du pouvoir du camp vaincu au profit du camp vainqueur. Cinq années plus tard, le vainqueur est devenu le vaincu, et réciproquement. De là l'apparition d'un processus alternatif, celui d'Astana, mais qui néanmoins ne devait pas être en rupture totale avec le premier, celui de Vienne étant quant à lui conçu comme un moyen terme entre les deux.

Suite en page 3

Après l'échec d'une rencontre avec la tutelle de l'Éducation

# Le Cnapeste maintient l'appel à la grève illimitée



Les établissements scolaires des trois paliers, primaire, moyen et secondaire, seront paralysés à compter d'aujourd'hui après l'échec d'une rencontre avec la tutelle. Lire page 2

Ouyahia au 30<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement africains

## «L'Algérie encourage toutes les initiatives de paix en Afrique»

Page 4

One man show «Telabe ya hebabe»

## Le comédien Djamel Tebibel régale le public

Page 13

Après l'échec d'une rencontre avec la tutelle de l'Éducation

# Le Cnapeste maintient l'appel à la grève illimitée

■ Les établissements scolaires des trois paliers, primaire, moyen et secondaire, seront paralysés à compter d'aujourd'hui après l'échec d'une rencontre avec la tutelle.

Par Meriem Benchaouia

Le bras de fer engagé entre le ministère de l'Éducation nationale et le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique promet d'être dur, long et non sans répercussions négatives sur les élèves. Le clash entre Nouria Benghebrat et le Cnapeste risque de plonger le secteur de l'Éducation dans une longue instabilité. Et pour cause ! Les établissements scolaires des trois paliers, primaire, moyen et secondaire, seront paralysés à compter d'aujourd'hui après l'échec d'une rencontre avec la tutelle. A cet effet, le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation maintient son appel à la grève illimitée. Aucun accord n'a été trouvé après la rencontre entre des représentants du ministère de l'Éducation nationale avec des responsables du Cnapeste, a déclaré le coordonnateur national du syndicat, Salim Oualha. S'exprimant au terme de la réunion qui a duré cinq heures, le coordonnateur national du syndicat a précisé que la rencontre «n'a pas atteint le stade de la négociation», estimant qu'il s'agissait d'«une simple séance de travail protocolaire, conforme aux lois en vigueur en matière de prévention des conflits au tra-



P.M.D.R.

le et le Cnapeste, notamment en ce qui concerne la régularisation de la situation des personnels occupant des postes en voie de disparition, la médecine du travail, l'actualisation de la prime de zone pour les travailleurs du Sud, le logement et les promotions. Le Cnapeste estime que le recours à la grève illimitée est le seul moyen qui lui reste pour faire aboutir les points de sa plateforme de revendications restés en suspens depuis plus de deux ans pour certains. Cette action se veut aussi, selon la même source, une réponse aux directions de l'Éducation dans les wilayas qui «ne respectent pas leurs propres engagements». Le syndicat déplore également «l'agissement» de la tutelle qui tarde à mettre en œuvre le procès-verbal de la réunion du 19 mars 2015 qui a regroupé les responsables du ministère de l'Éducation avec ceux du Cnapeste. Par la même occasion, le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation a réitéré sa détermination à participer activement à la grève générale prévue le 14 février prochain, programmée par l'Intersyndicale pour dénoncer la suppression de la retraite anticipée et celle sans condition d'âge et exiger la préservation du pouvoir d'achat et le respect des libertés syndicales. M. B.

vail». Les représentants du Cnapeste ont demandé à «rencontrer la ministre de l'Éducation nationale pour que des solutions efficaces soient trouvées à leurs problèmes» après avoir constaté que les représentants du ministère «n'ont pas de solutions aux revendications soulevées, notamment la mise en œuvre des protocoles signés par la tutelle et le bureau national aux niveaux national et local». Il a

regretté que l'administration ait procédé à des ponctions sur les salaires des enseignants grévistes dans la wilaya de Bejaïa, en dépit d'un accord pour le rattrapage des cours non dispensés durant la grève et au licenciement d'enseignants. Les revendications portent sur le plein respect de la teneur des conventions signées entre le ministère de l'Éducation nationale

et le Cnapeste, notamment en ce qui concerne la régularisation de la situation des personnels occupant des postes en voie de disparition, la médecine du travail, l'actualisation de la prime de zone pour les travailleurs du Sud, le logement et les promotions. Le Cnapeste estime que le recours à la grève illimitée est le seul moyen qui lui reste pour faire aboutir les points de sa plateforme de revendications restés en suspens depuis plus de deux ans pour certains. Cette action se veut aussi, selon la même source, une réponse aux directions de l'Éducation dans les wilayas qui «ne respectent pas leurs propres engagements». Le syndicat déplore également «l'agissement» de la tutelle qui tarde à mettre en œuvre le procès-verbal de la réunion du 19 mars 2015 qui a regroupé les responsables du ministère de l'Éducation avec ceux du Cnapeste. Par la même occasion, le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation a réitéré sa détermination à participer activement à la grève générale prévue le 14 février prochain, programmée par l'Intersyndicale pour dénoncer la suppression de la retraite anticipée et celle sans condition d'âge et exiger la préservation du pouvoir d'achat et le respect des libertés syndicales. M. B.

Protection civile

## Exercice de simulation algéro-européen en avril

Un exercice de simulation engageant les éléments de la Protection civile algérienne et leurs homologues dans certains pays européens aura lieu au mois d'avril prochain afin de tester leurs dispositifs respectifs et leurs capacités à réagir de façon coordonnée lors de catastrophes naturelles, a annoncé, hier à Alger, l'ambassadeur, chef de la Délégation de l'Union européenne en Algérie, John O'Rourke. «La simulation Union européenne-Algérie, qui se déroulera au mois d'avril prochain, permettra de tester nos dispositifs respectifs et nos

capacités à réagir de façon coordonnée lors de catastrophes naturelles», a déclaré M. O'Rourke qui intervenait à l'occasion du séminaire de mi-parcours organisé à la suite du jumelage institutionnel Algérie-France-Espagne, dans le cadre du programme intitulé «Appui au renforcement des capacités des services de la Protection civile algérienne», inscrit au titre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association algéro-UE. «C'est avec beaucoup d'attention que les services de l'UE et de certains de ses Etats membres

impliqués dans cette opération suivent les préparatifs de cet exercice», a-t-il dit. Il a expliqué que «ce jumelage, en plus d'avoir déjà renforcé les capacités opérationnelles de certaines des équipes de la Protection civile algérienne, permet aussi d'augmenter les échanges et le retour d'expérience dans le cycle de gestion des crises avec les protections civiles françaises et espagnoles qui font aussi partie des exercices de simulation». Pour rappel, ce jumelage institutionnel avec la Direction générale de la Protection Civile, s'inscrit dans «une

démarche de poursuite du renforcement et de modernisation des services de la Protection civile, engagée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Il est financé par l'Union européenne (UE) à hauteur de 1,5 million d'euros. Ce séminaire d'étape s'est déroulé en présence du directeur général de la Protection civile, Mustapha El Habiri, du directeur national du P3A, Djilali Lebibat, ainsi que des cadres des directions de la Protection civile algérienne, française et espagnole. Safy T.

Gendarmerie nationale

## Impliquer le citoyen dans la lutte contre le crime de braconnage

Les participants à un atelier d'information et de sensibilisation sur «le braconnage et le commerce illicite des animaux sauvages», organisé hier par le 4<sup>e</sup> commandement régional de la gendarmerie à Ouargla, ont mis l'accent sur la nécessaire implication des citoyens dans la lutte, ne serait-ce que par la dénonciation, contre le phénomène du braconnage. La directrice générale-adjointe de la protection de la faune sauvage et de la chasse à la direction générale des forêts, M<sup>me</sup> Wahida Boucekine, a mis en exergue l'importance du rôle du citoyen dans la lutte contre ce genre de crime, classé au 3<sup>e</sup> degré à l'échelle internationale après le commerce d'armes et de drogues, notamment à travers la lutte contre l'acquisition d'animaux protégés ou non protégés pour préserver l'écosystème. La même respon-

sable a mis l'accent sur l'intensification des campagnes de sensibilisation et l'activation de mécanismes d'échange d'informations et de coopération entre les différents acteurs pour lutter contre le braconnage et protéger les cycles biologiques de reproduction de la faune, notamment les animaux et oiseaux rares ou menacés d'extinction, en vue de préserver l'écosystème et l'environnement. Faisant le point sur la situation de la faune, le chef d'état-major du 4<sup>e</sup> CRGN, le colonel Mohamed Rikiki, a fait état de 256 cas de braconnage enregistrés l'an dernier à travers le territoire du 4<sup>e</sup> CRGN, dont 9 cas touchant la faune protégée et 11 cas la flore. Selon le même officier supérieur, la stratégie du 4<sup>e</sup> CRGN s'articule, en matière de lutte contre les atteintes commises à l'encontre de l'environnement et

la santé publique, dans le cadre du contrôle général du territoire, autour du contrôle des marchés, de lutte contre les crimes liés à l'agression sur la faune, sauvage notamment, ainsi que les autres animaux, tels que les oiseaux menacés d'extinction. Le phénomène ne cesse de prendre de l'ampleur dans le sud-est du pays, pesant pratiquement sur la faune sauvage protégée et celle menacée de disparition, dont le fennec et la gazelle, influant négativement sur l'environnement et l'écosystème, a-t-il expliqué. Les participants ont, par souci de sensibiliser et de lutter contre le phénomène du braconnage et de la dégradation de la richesse faunistique, estimé nécessaire la conjugaison des efforts des acteurs (GN, Douanes algériennes et services des forêts), et l'implication des citoyens, de toutes catégo-

ries sociales, dans les efforts de lutte contre ce phénomène. Cet atelier d'information et de sensibilisation, qui se poursuivra durant deux jours au siège du 4<sup>e</sup> CRGN, vise la vulgarisation du cadre juridique de protection de la faune sauvage en Algérie, ainsi que le rôle de la Gendarmerie nationale dans la lutte contre le braconnage et le commerce illicite des animaux sauvages, selon les organisateurs. Cette manifestation, à laquelle ont assisté les cadres des secteurs concernés (forêts, douanes, Fédération nationale des chasseurs), permet de braquer les lumières sur les missions dévolues, dans ce cadre, aux services des douanes, des forêts et de la Fédération des chasseurs en matière de protection de la richesse animale. Fahem N.

Le comité intersectoriel tiendra deux réunions de travail cette semaine

# Les médecins résidents ne baissent pas les bras

■ Il semble que la décision de ponction sur salaires n'aurait fait que corser le bras de fer entre les médecins résidents et leur tutelle. Les résidents qui ne baissent pas les bras, prévoient un sit-in aujourd'hui, au moment où le comité intersectoriel tiendra une réunion de travail.

Par Louiza Ait Ramdane

La grève des résidents est toujours d'actualité, malgré les instructions du ministère de tutelle relatives à des ponctions sur les salaires des grévistes. Le ministère de la Santé semble incapable de trouver un compromis à ce conflit qui perdure, le seul perdant pour le moment est le malade. Suite aux grèves prolongées, la santé des Algériens est sérieusement en péril. En attendant, les réunions et les pourparlers continuent entre les deux parties. En effet, deux réunions de travail du comité intersectoriel sont prévues au cours de cette semaine pour l'étude des propositions relatives à la modulation de la durée du service civil et à l'examen des questions liées aux conditions et modalités d'octroi des logements de fonction aux assujettis du service. Les représentants du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et des médecins résidents ont arrêté les dates d'aujourd'hui et demain pour la tenue de ces réunions de travail. «Les membres du comité et les représentants des résidents ont proposé communément ces deux jours pour la tenue d'une réunion qui sera consacrée exclusivement à la formulation de propositions relatives à la modulation de la durée du service civil en vue de répondre au mieux aux exigences de la carte sanitaire et les besoins de santé en matière de couverture médicale spécialisée d'une part, et rendre l'exercice du service civil attractif et incitatif, d'autre part», peut-on lire dans le compte rendu de la réunion de travail du comité intersectoriel,



tenue le 24 du mois en cours au siège du ministère de la Santé, dont l'APS a obtenu une copie.

Les membres du comité ont reconnu unanimement que la forme actuelle du service civil a montré ses limites, d'où la nécessité de repenser et de revoir les modalités de son accomplissement pour les praticiens médicaux spécialistes, ce à quoi s'attellent le ministère de la Santé et les collectivités locales, est-il précisé dans le document.

Cependant, ils ont tenu à rappeler que l'obligation du service civil a été instituée en vertu d'un dispositif législatif qui a pour objectif principal une répartition équitable des potentialités humaines qualifiées à travers le territoire national.

«Il s'agit d'un impératif pour le développement social, il concerne plusieurs corps de fonctionnaires en plus des médecins spécialistes», ont ajouté les inter-

venants.

Concernant le point relatif à la durée du service civil et zoning, il sera discuté, a noté le rapport, précisant que ces revendications passent nécessairement par une révision du cadre législatif concernant la durée et celle du cadre réglementaire concernant le zoning.

Les représentants des résidents ont demandé, a-t-on rappelé, la réduction du service civil à deux années seulement pour les établissements de santé classés dans les zones 3 et 4 (les Hauts-Plateaux et le Nord) et une année pour ceux classés dans les zones 1 et 2 (le Grand Sud). Au sujet de la doléance relative au logement de fonction, les membres du comité ont pris acte de la revendication persistante des représentants des résidents à l'effet d'instaurer une indemnité de location de logement de l'ordre de 80 000 DA par mois et la cession du logement de fon-

tion octroyé au médecin spécialiste après expiration de cinq années d'exercice effectif.

Tout en rappelant le cadre réglementaire et législatif actuel, le représentant du ministère de la Santé a informé que son département a déjà donné des directives fermes pour ne pas affecter de médecins dans les zones où des logements décentes ne sont pas disponibles.

Dans ce cadre, et après un exposé présenté par le représentant du ministère des Finances sur le cadre législatif régissant le patrimoine du domaine national et la cessibilité des logements octroyés pour nécessité absolue de service ou pour utilité de service, les membres du comité ont convenu, en commun accord, d'une réunion à programmer le jeudi, 1<sup>er</sup> février 2018, qui sera consacrée à l'examen de toutes les questions liées aux conditions et modalités d'octroi de logements de fonction aux assujettis du service civil, a-t-on indiqué dans le compte rendu de la réunion.

D'autres points ont été débattus au sein du comité intersectoriel ayant porté sur la comptabilisation du congé de maternité comme période de travail effective et l'intégration d'un représentant des résidents au sein de la commission d'affectation, de suivi, d'évaluation et de recours.

A l'issue de cette rencontre, le président du comité intersectoriel a réitéré l'engagement des autorités à l'effet d'œuvrer sans relâche à aplanir l'ensemble des difficultés que rencontrent les résidents et les médecins exerçant dans le cadre du service civil.

L. A. R.

## LA QUESTION DU JOUR

## Encore un processus voué à l'échec

Suite de la page une

Celui de Sothchi, qui doit avoir commencé aujourd'hui, a pour ce qui le concerne franchement vocation à prendre le contrepied de celui de Genève, même si ses organisateurs prennent soin de le présenter comme sa continuation sous une forme différente. Y participer seulement, pour tout protagoniste, c'est reconnaître que celui de Genève est dépassé par le cours des événements. La délégation issue de la conférence de Riyad, qui a regroupé les groupes d'opposition syriens alliés de la coalition menée par les Etats-Unis, ne pouvait pas s'y associer sans d'une certaine façon se saborder. Chose du reste inenvisageable, étant donné son appartenance à un camp, qui pour avoir perdu du terrain n'en estime pas moins avoir toujours son mot à dire sur le futur de la Syrie. La dernière rencontre de Genève ayant été tenue en prévision de celle de Sothchi, et comme pour décider de son sort, a été tout naturellement mise à profit par le camp ennemi du régime syrien pour faire sa contre-proposition non négociable : un projet de constitution qui enlève au président syrien le pouvoir réel pour le donner à l'opposition, non pas du reste à l'opposition dans l'ensemble de ses composantes, mais seulement à celle qui appartient au camp emmené par les Etats-Unis. La réponse de Damas ne s'est pas fait attendre : rejet sans appel de ce projet de Constitution. En conséquence, la délégation issue de la conférence de Riyad et actuellement présidée par Nacer Hariri ne prendra pas part au « Congrès du dialogue entre Syriens », l'intitulé officiel de la rencontre de Sothchi. L'émissaire onusien, Steffan de Mistura, lui en revanche y sera, comme il est naturel. Une autre occasion de ratée ? Oui, sans doute. L'esprit de Sothchi est celui d'Astana, mais en plus marqué : faire en sorte que le niveau politique soit en adéquation avec les évolutions survenues sur le terrain militaire depuis Genève 1, et sinon complètement du moins de façon probante. De toute évidence, on en est encore loin.

M. H.

La police pointe du doigt les causes de ce fléau

## Disparition de près de 900 mineurs en une année pour la seule région Ouest

Chaque année dans le monde, ainsi qu'en Algérie, de nombreux enfants disparaissent sans être retrouvés. En 2017, le service régional de la police judiciaire relevant de l'inspection régionale ouest de police a enregistré au niveau de l'ouest du pays seulement 887 affaires de disparition d'enfants pour plusieurs raisons.

Les raisons de la disparition des enfants sont multiples, mais sont généralement familiales comme le divorce des parents, ce qui conduit souvent à l'enlèvement des enfants par l'un des parents ou la fugue des mineurs qui n'acceptent pas la séparation. D'autres ont trait aux résultats scolaires et d'autres sont d'ordre affectif, souligne le commissaire de police Boudekara Mokhtar, adjoint chef du service régional de la police judiciaire relevant de l'inspection régionale

ouest de police lors de la présentation du bilan des activités de l'inspection. La violence aussi fait partie des principales causes de disparitions de nombreux enfants en Algérie. Pour rappel, au cours des neuf premiers mois de 2017, quatre mille cas d'enfants victimes de différentes formes de violence, à savoir corporelle, maltraitance, délits et homicide volontaire, ont été recensés. Ce bilan a été présenté par le chef du Bureau des catégories vulnérables à la Direction de la police judiciaire, le commissaire de police, Khawas Yasmine, qui a indiqué que «la tranche d'âge 13-16 ans est la plus exposée à la maltraitance et à toute forme de violence, suivie de la tranche 16-18 ans, puis par des moins de 10 à 13 ans». La même responsable a indiqué que le nombre de victimes de violence a

reculé de «1,53% par rapport à 2016» tandis que le nombre d'enfants en situation de détresse a augmenté de 39%. 2 260 enfants, a-t-elle informé aussi, ont été remis à leurs familles sur un total de 2 226 enfants en situation de détresse. A ce propos, l'on informe que la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a recensé «2 626 cas», d'enfants en situation de détresse. Ces derniers dans leur majorité ont été «trouvés dans la rue, particulièrement lors de la saison estivale». Les mêmes services ont procédé à la prise en charge de «40 affaires relatives à la lutte contre la criminalité et portant essentiellement sur des cas d'atteinte au meurtre ou à l'exploitation sexuelle». Lors de cette journée de présentation du bilan des activités de la police de l'ouest du pays, le commissaire de police,

Boudekara Mokhtar a déclaré qu'au niveau de 12 wilayas de l'ouest du pays, pas moins de 887 affaires de disparitions de mineurs ont été enregistrées en 2017, dont 879 ont été retrouvés et huit enfants sont à ce jour recherchés. Il explique, à propos de ces enfants non retrouvés que «les 8 enfants qui font l'objet de recherche ne veut pas dire qu'ils ont encore disparu. Il se peut que leurs parents les aient retrouvés mais n'ont pas avisé la police». Le numéro vert 104 mis par la Direction générale de la Sûreté nationale à la disposition des citoyens pour dénoncer des cas de disparition ou de kidnapping d'enfants a enregistré 1 418 appels en 2017 pour des cas de disparition et aucun d'enlèvement, a-t-on fait savoir. Pour les autres crimes, le même service a enregistré 14 431 affaires d'at-

teinte à des personnes, 14 730 d'atteinte à des biens au niveau des 12 wilayas de l'Ouest dont celles de 316 vols de véhicules dont 200 récupérés et 621 de vols de motocycycles dont 224 récupérés. En outre, les services de la PJ relevant de l'inspection régionale ouest de police ont enregistré, l'an dernier, 44 224 affaires diverses dont 36 957 traitées avec un taux de traitement de 83,5 pour cent.

Thinhinene Khouchi

Ouyahia au 30<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement africains

# «L'Algérie encourage toutes les initiatives de paix en Afrique»

■ L'Algérie continuera d'encourager toutes les initiatives de paix en Afrique tout en accordant un grand intérêt à l'élimination du terrorisme et des réseaux criminels, a affirmé, hier à Addis-Abeba, le Premier ministre Ahmed Ouyahia, au dernier jour du 30<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA).

Par Lynda Naili

Intervenant au titre de l'examen du rapport du Conseil de paix et sécurité sur les activités et l'état de la paix et de la sécurité en Afrique, Ouyahia qui a «regretté la persistance de foyers de crise et de tension sur le continent», s'est toutefois «félicité des avancées indéniables» réalisées dans plusieurs régions d'Afrique dans le domaine si vital de la paix et de la sécurité. A ce titre, s'agissant du Mali, «avec lequel l'Algérie, sous la direction du Président Bouteflika poursuit une coopération exemplaire dans le suivi de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation» qui, dira-t-il, a enregistré des «avancées notables, notamment sur les questions institutionnelles et de défense et sécurité». Néanmoins, enchaînera-t-il, l'Algérie réitère son appel aux signataires de l'Accord d'Alger à «s'investir davantage pour diligenter leurs contributions à l'aboutissement de ce processus de paix au bénéfice de tout le peuple malien et pour la consolidation de la paix et de la sécurité au nord du Mali». En outre, il fera part des encouragements de l'Algérie quant à la poursuite des pourparlers entre les parties maliennes pour «arriver à des solutions rapides en ce qui concerne l'intégration des éléments des mouvements, la mise en place des patrouilles mixtes de sécurité et l'administration des collectivités locales au nord du Mali». De plus, abondant sur la question sécuritaire dans la région, Ouyahia affirmera aux chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation panafricaine présents, que l'Algérie accorde un «grand intérêt» à l'élimination du terrorisme et des réseaux de crime transfrontalier de la région du Sahel. Sur ce sujet, le représentant du Président Bouteflika indiquera que «mon pays, qui salue la solidarité internationale pour la sécurité au Sahel, apporte, pour sa part, un soutien multiforme substantiel direct à chacun des Etats de cette région, pour le renforcement de leurs capacités de défense et de sécurité». D'autre part, s'exprimant sur la situation en Libye, il a fait savoir que l'Algérie suit avec «des espérances fortes, les développements en cours pour l'aboutissement d'une solution politique à



la crise», précisant qu'il s'agit d'une «solution devant préserver l'unité, l'intégrité et la souveraineté de ce pays frère et voisin et d'une solution politique devant jeter les fondements de la réconciliation nationale entre les Libyens». Dans ce contexte, il a indiqué que l'Algérie salue l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations unies, du Plan d'action du représentant spécial de l'ONU pour la Libye, ajoutant que l'Algérie se «félicite aussi de la déclaration du Conseil de sécurité confirmant que l'accord politique de décembre 2015 demeure le seul cadre viable pour le règlement de la crise libyenne». Et à Ouyahia de faire part de la satisfaction de l'Algérie quant à «la tenue prochaine d'élections démocratiques» en Libye, «car, dira-t-il, nous sommes convaincus de la capacité de nos frères libyens à restaurer la paix, la sécurité et l'entente nationale, à l'abri de toute ingérence extérieure».

Abordant la question du Sahara occidental, Ouyahia, soulignant que «l'Algérie considère que l'Union africaine demeure historiquement et politi-

quement saisie de la question du Sahara occidental conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée Générale de l'ONU», indiquera que l'Algérie a fait siennes les conclusions et les recommandations retenues dans le rapport du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine. Ceci avant de formuler le souhait et «l'espoir de l'Algérie que le nouveau Représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental bénéficiera de la pleine coopération des deux parties pour le règlement de cette question, conformément aux résolutions des Nations unies».

## Terrorisme et extrémisme violent, «la plus grave menace à la paix et la sécurité» en Afrique

Le terrorisme et l'extrémisme violent, nourris des revenus de la criminalité transnationale organisée sous ses diverses formes, y compris le trafic de la drogue et des êtres humains et celui des armes, constituent «la plus grave menace à la paix, à la sécurité et

à la stabilité» du continent africain, a noté le rapport du Conseil de paix et sécurité (CPS). Une situation qui nécessite «une volonté politique et un engagement plus affirmé afin de parvenir à des solutions pérennes à même d'éviter la résurgence de la violence», a souligné le CPS. C'est pourquoi, il a recommandé de mettre l'accent sur la prévention, la gestion et la consolidation de la paix, ainsi que la stabilité, à travers des politiques de reconstruction et de développement post-conflit adaptées à chaque pays sortant de crise ou d'un conflit violent. Ce qui, soulignera le rapport du CPS, «exige des investissements très lourds, notamment en termes financiers, qui souvent ne sont pas facilement mobilisables sur le continent». Ce qui fera que le CPS appellera à déployer des efforts pour mobiliser les secteurs public et privé et les institutions financières internationales, ainsi que les Etats membres de l'UA dans le cadre de l'initiative de solidarité africaine. En outre, le CPS a appelé les Etats membres de l'UA à œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie des peuples africains pour les mettre

PHOTO à l'abri de la pauvreté, des inégalités et des conflits violents.

## L'achèvement des réformes pour une nouvelle dynamique de l'UA

De ce fait, pour donner une nouvelle dynamique à l'UA, les dirigeants africains ont fait part de leur attente quant à la réalisation des réformes lancées pour moderniser les institutions de l'Union africaine. Sur ce point, il est à noter que le président ougandais, Paul Kagame, qui a pris la tête de l'Union africaine pour un mandat d'un an, a fait de la réforme des institutions de l'Organisation son cheval de bataille, après avoir été chargé de lancer ce vaste chantier par ses pairs africains en juillet 2016 à Kigali, lors du 27<sup>e</sup> Sommet de l'UA. Parmi les points clés de la réforme de l'UA figure celui de la clarification des tâches des institutions entre la Commission africaine et les autres communautés régionales, afin d'éviter un chevauchement dans l'accomplissement de leurs actions. Un audit institutionnel et opérationnel devra également être mené au sein de l'Union africaine pour évaluer les goulots d'étranglement qui bloquent son fonctionnement.

Il est également question de l'indépendance financière de l'Union africaine. Pour cela, les Etats membres devront financer près de 40% du budget programme de l'organisation en 2018, contre moins de 5% en 2015. Le budget de l'UA en 2017 a été financé par des donateurs étrangers à hauteur de 73%. Aussi, une taxe de 0,2% sur les importations éligibles avait été instaurée, faisant que 21 Etats membres ont déjà commencé à l'appliquer, dans l'attente du restant des autres membres. Autre point qui ne fait pas toujours l'unanimité au sein de l'Union, celui de l'établissement d'une troïka de dirigeants pour représenter l'UA lors de sommets avec ses partenaires.

Un chantier complexe que le nouveau président de l'UA devra s'atteler à concrétiser avec le soutien des Etats membres pour ne pas faire de la réforme un vain mot, car il y va de l'avenir de tout un continent.

L. N./APS

Algérie/Belgique

## Le ministre des Affaires étrangères belge aujourd'hui à Alger

Le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères de la Belgique, Didier Reynders, effectuera, à partir d'aujourd'hui, une visite de travail de deux jours en Algérie, à l'invitation du ministre des Affaires étran-

gères, Abdelkader Messahel, indique hier un communiqué de ministères des Affaires étrangères. Durant cette visite, M. Reynders sera reçu par son homologue algérien M. Messahel, où «ils auront l'occasion de procéder à

l'évaluation de l'ensemble des domaines de la coopération bilatérale, à l'examen des moyens de la densification des échanges et du raffermissement du partenariat économique bilatéral», précise le communiqué. Les entretiens entre

les deux parties «porteront également sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation dans la région du Sahel, en Libye, au Proche-Orient, dans la sphère méditerranéenne, ainsi que sur les

questions de la migration et de la lutte contre le terrorisme», ajoute note la même source. Au cours de cette visite, M. Reynders sera reçu par de hauts responsables algériens, ajoute le communiqué. Hani T.

## Céréales

# Les semences de blé et d'orge produites totalement en Algérie

■ Les semences de blé dur et tendre et d'orge sont désormais produites totalement en Algérie, a indiqué hier le directeur général de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), Mohamed Belabdi.

Par Salim O.

«**P**our les semences, je peux déclarer officiellement que la bataille est gagnée: les semences de blé dur et tendre et de l'orge sont produites totalement en Algérie», a-t-il affirmé sur les ondes de la Radio nationale. En conséquence, a-t-il poursuivi, l'Algérie n'importera plus les semences de ces céréales. Il a aussi indiqué qu'une nouvelle société mixte a été récemment créée avec des partenaires français afin de renforcer le potentiel génétique en Algérie. Cette société a pour objectif d'introduire de nouvelles variétés françaises de semences pour satisfaire la demande des agriculteurs qui exigent un matériel génétique plus performant



pour améliorer leur rendement. Evoquant la production céréalière attendue pour la campagne 2017-2018, il a avancé qu'elle serait meilleure que celle de la saison précédente qui avait enregistré un volume de 34,8 millions de quintaux. «La campagne 2017-2018 s'annonce très bien grâce à une bonne pluviométrie à l'Est, l'Ouest et au Centre du pays. Les conditions de travail des agriculteurs sont bonnes notamment en matière d'accompagnement financier et d'approvisionnement en engrais

et en semences», a-t-il soutenu. Selon lui, les céréaliculteurs ont utilisé, durant la campagne actuelle, davantage d'engrais et de semences traitées et conditionnées par rapport aux années précédentes et ont respecté les dates de semis. Le directeur général de l'OAIC a rappelé, dans ce sens, que l'Algérie ambitionne d'atteindre son autosuffisance en blé dur d'ici à 2020 : «Le blé dur est à notre portée, on peut atteindre l'autosuffisance et c'est jouable à court terme». Par contre, le pays restera

encore, durant les prochaines années, dépendant de l'importation en matière de blé tendre en raison des conditions climatiques qui ne favorisent pas son développement. «Le blé tendre est une espèce très sensible qui demande un bon niveau de précipitation ainsi que de l'humidité lors des moissons. Il faut du temps pour trouver les variétés qui s'adaptent à notre climat sec. Pour nous, ce n'est pas une question urgente. On dépendra de l'importation mais il faut, par contre, penser à changer le

modèle alimentaire algérien, rationaliser la consommation et gaspiller moins», a-t-il préconisé. Ainsi, la priorité sera donnée à la production de blé dur au regard des potentialités existantes, estime M. Belabdi en précisant que cette bataille sera gagnée grâce à l'acquisition de terres particulièrement à Adrar, Laghouat et Tébessa. En effet, a-t-il expliqué, l'OAIC compte entamer dans ces wilayas de «grands investissements» pour en faire un «centre de rayonnement» dans le domaine de la production locale de blé dur. Par ailleurs, l'Office compte également poursuivre ses efforts en matière de production des légumineuses (lentilles, pois chiches...) jusqu'à l'autosuffisance. Pour rappel, la facture d'importation des légumes secs s'est chiffrée à 450,5 millions de dollars en 2017 contre 356,8 millions de dollars en 2016. Concernant le renforcement des capacités de stockage de cet Office, M. Belabdi a fait savoir que ce projet «stratégique et prometteur», qui vise à créer 39 silos métalliques et en béton, a atteint un taux d'avancement de 50%. Neuf de ces silos seront réceptionnés en 2018 alors que le reste est attendu d'ici à 2020. L'Algérie a importé 8,4 millions de tonnes de céréales en 2017 pour un montant de 1,7 milliard de dollars, contre 9,1 millions de tonnes en 2016, soit une baisse de 5,12%. S. O.

## Commerce

## Plus de 116 milliards de DA de transactions non facturées en 2017

Le montant des transactions commerciales non facturées mises au jour par le ministère du Commerce s'est chiffré à 116,45 milliards de dinars durant l'année 2017 contre 59,3 milliards de dinars en 2016, selon ce ministère. Le bilan général de l'activité du contrôle économique et de la répression des fraudes a relevé 1,6 million d'interventions ayant permis de constater 216 454 infractions. Le montant des saisies de marchandises sur le marché a été de 7,25 milliards de dinars (mds DA) contre 5,3 mds

DA, alors que des marchandises d'une valeur de 23,3 mds DA (contre 20,1 mds DA) ont été bloquées aux frontières. Il y a eu de même, durant ce même exercice, 13 782 fermetures administratives de locaux commerciaux. En matière de contrôle de conformité et de la répression des fraudes, les services de contrôle ont enregistré 825 660 interventions ayant permis de constater 76 332 infractions et de dresser 71 735 procès-verbaux. Les principales infractions enregistrées concernent notamment le

manque d'hygiène (32 009 cas), la tromperie ou tentative de fraude (10 445), le défaut d'étiquetage (6 187), détention et mise en vente de produits non conformes (7 984), absence d'autocontrôle (7 257), opposition au contrôle (2 024) et défaut de certificat de garantie (1 356). Quant au contrôle des frontières, les opérations de contrôle de conformité des produits importés au niveau des inspections des frontières ont permis l'examen de 92 760 dossiers d'importation, pour une quantité de 30,26 millions de

tonnes, ayant donné lieu au refus d'admission sur le territoire national de 1 327 cargaisons pour une quantité de 69 835 tonnes d'une valeur globale de 23,3 milliards de dinars. Concernant le contrôle analytique, les résultats d'analyse de 17 879 échantillons ont dévoilé la non conformité de 2 511 échantillons (14%), en plus de 9 180 échantillons prélevés pour analyses microbiologiques avec 1 558 avérés non conformes (17%). Concernant le contrôle des pratiques commerciales, les services de contrôle

ont effectué 843 654 interventions, enregistré 140 122 infractions et établi 131 727 procès-verbaux. S'agissant de la nature des infractions enregistrées dans ce domaine, il s'agit du non affichage des prix (50 554 cas), défaut de publicité des mentions légales (23 622 cas), la non facturation (1 950 cas), l'opposition au contrôle (10 381 cas), défaut de registre de commerce (7 065), exercice d'activité commerciale sans local (6 611 cas) et pratique de prix illicites (2 551 cas).

M.F./APS

## Prix

## Le pétrole en ordre dispersé en Asie

Les cours pétroliers évoluaient hier matin en ordre dispersé en Asie, le baril de light sweet crude (WTI) progressant à cause de la baisse du dollar. Vers 04H20 GMT, le WTI, référence américaine du brut, pour livraison en mars, gagnait 24 cents à 66,38 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, également pour mars, cédait 7 cents, à 70,45 dollars. La demande continue d'être encouragée par la baisse du billet vert, qui touche désormais des plus bas de trois ans, le brut étant libellé

en dollar. «La baisse du dollar américain rend le pétrole moins cher pour les autres devises, ce qui dope la demande», a observé

Shane Chanel, analyste chez ASR Wealth Advisers. A l'inverse, les informations de la firme Baker Hughes signalant une hausse du

nombre de puits en activité aux Etats-Unis tendent à peser sur les prix, en ce qu'elles signalent une hausse de la production

américaine. On s'attend en outre à ce que le premier producteur africain, le Nigeria, augmente sa production de 200 000 barils par jour. Certains analystes pensent que les investisseurs commencent à chercher des raisons de vendre après une flambée des prix à des niveaux qui n'avaient plus été atteints depuis trois ans. «Les perspectives du WTI et du Brent sont sensiblement différentes», a relevé Greg McKenna, d'AxiTrader. «Le premier semble pousser un peu plus haut tandis que le deuxième est plus circonspect». Agences

## Bourse de Tokyo

### Le Nikkei termine quasi inchangé

LA BOURSE de Tokyo a terminé hier à l'équilibre, l'optimisme des investisseurs après de nouveaux sommets à Wall Street et de solides résultats d'entreprises étant tempéré par un renforcement du yen défavorable aux titres des groupes exportateurs japonais. A l'issue des échanges, le Nikkei des 225 valeurs vedettes a cédé 0,01% (-2,54 points) à 23 629,34 points, alignant de peu sa quatrième séance négative, tandis que l'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a progressé de 0,06% (+1,06 point) à 1 880,45 points. Sur le volet des changes, le dollar s'affichait à 108,78 yens au moment de la fermeture de la place tokyoïte, contre 109,38 yens vendredi, et l'euro fléchissait à 135,10 yens, contre 135,95 yens. R.E.

Illizi

# Plusieurs projets pour améliorer la distribution et la qualité de l'eau potable

■ Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a annoncé à Illizi, divers projets visant l'amélioration de la distribution et de la qualité de l'eau potable dans cette wilaya de l'extrême Sud-Est du pays.

Par Lyes B.

**S** exprimant lors de l'inauguration d'une station de déferrisation de l'eau au chef-lieu de wilaya, le ministre a fait état de plusieurs opérations programmées ou en cours de réalisation dans le secteur afin d'assurer un bon approvisionnement et d'améliorer la qualité de l'eau desservie aux citoyens. Il s'agit notamment d'une station de déferrisation de l'eau dans la commune d'In-Amenas (d'une capacité de 10 000 m<sup>3</sup>), devant être lancée prochainement, et d'une autre de moindre envergure projetée au Nord d'Illizi, en plus de la programmation prochaine d'autres stations pour l'amélioration de l'eau dans les régions qui en ont besoin, a précisé M. Necib. Le ministre a fait part aussi d'un programme pour renforcer et améliorer la gestion de l'Algérienne des eaux (ADE), à travers lequel la wilaya d'Illizi et la wilaya déléguée de Djanet vont bénéficier d'équipements nécessaires à la bonne exécution des missions de cette entreprise, tout en insis-

tant sur la formation, en parallèle, de ses travailleurs. S'agissant de l'assainissement, un taux de raccordement de 96% a été réalisé dans la wilaya d'Illizi appelée à bénéficier prochainement d'une nouvelle station de traitement des eaux usées, a encore fait savoir le ministre des Ressources en eau. Hocine Necib a signalé, par ailleurs, la levée du gel sur plusieurs projets dans cette wilaya, dont un projet de station de traitement des eaux usées dans la localité d'Ihrir (Sud du chef-lieu de wilaya), et un projet de protection de la ville d'Illizi des inondations. La station de déferrisation de l'eau potable d'Illizi, d'une capacité de traitement de 10 000 m<sup>3</sup>/jour, est susceptible de contribuer, grâce à ses installations (4 tours, 4 bassins et les équipements de traitement), à la diminution du taux de fer de 4,5 mg/litre à 0,3 mg/l d'eau, selon les explications fournies. M. Necib s'est ensuite enquis du chantier d'une station de traitement des eaux usées dans la localité de Tinemri, pour les besoins d'une population de 40 000 habitants, retenu au titre du programme complémentaire



de soutien à la croissance et livrable au premier semestre de 2018. Après avoir inspecté, dans la même localité, un projet de réalisation d'un château d'eau de 500 m<sup>3</sup>, devant alimenter cette concentration et les quartiers environnants, le ministre a visité le projet de réalisation d'un forage (au titre d'un programme de trois forages pour la ville d'Illizi), avant d'écouter un exposé sur un

projet de mini-station de déferrisation, à lancer prochainement et destinée à prendre en charge les quartiers de Takebelt, Belbachir, Tin-Tourha, Sidi-Bouslah et Tinemri. Le ministre des Ressources en eau poursuit sa visite par l'inspection dans la wilaya déléguée de Djanet, d'un projet de transfert de l'eau potable, mis en service récemment au quartier Ifri. Composé

de six forages, ce projet de transfert assure l'alimentation en eau potable de la ville de Djanet et du quartier Ifri, depuis la station de pompage de Tigherghart vers les réservoirs d'eau implantés au quartier d'Ifri. Il clôturera sa visite dans la wilaya d'Illizi par la visite de la station de traitement des eaux usées de la ville de Djanet.

L. B./APS

Blida

## La production des viandes rouges en baisse

**L**a production des viandes rouges, à Blida, a enregistré une baisse de l'ordre de 60 % durant ces dernières années, a-t-on appris auprès des services agricoles de la wilaya (DSA). Selon les chiffres dévoilés par la DSA, la production de viandes rouges à Blida n'a pas dépassé les 15 382 qx en 2017, contre pas moins de 37 760 qx en 2000. Ce recul sensible de la filière des viandes carnées a été imputée à plusieurs facteurs, à leur tête l'insuffisance du nombre d'abattoirs dans la wilaya, qui en compte 13, dans une majorité fermés, pour cause de manque d'entretien, à l'image de ceux de Chiffra,

Boufarik, Oued El Allègue, El Affroune, Blida et Meftah, est-il déploré. Une situation, qui contraint les bouchers et professionnels du secteur à recourir aux abattoirs des wilayas voisines (Tipasa et Alger), et jugée «inacceptable» par le wali Mustapha Layadhi, qui a appelé à l'impératif d'y remédier dans les plus brefs délais. Le chef de l'exécutif a d'ailleurs instruit, à cet effet, de la nécessité de réouverture de tous les abattoirs concernés après leur réhabilitation, en y assurant toutes les conditions d'hygiène nécessitées pour la préservation de la santé du citoyen. Parallèlement, il a

recommandé aux P/APC de faire la prospection d'assiettes adaptées, éloignées des zones d'habitations, en vue de l'accueil de ce type de projets d'investissement. A l'opposé de la filière des viandes rouges, la production des viandes blanches est en plein essor à Blida, en ayant enregistré une hausse de l'ordre de 180%, représentée par 110 810 qx en 2017, comparativement à l'année 2000, siège d'une production de 63 180 qx de viandes blanches. Cet essor de la production est partagé par plusieurs autres filières agricoles, à l'image de l'apiculture, dont la récolte de miel estimée à 917 qx

en 2000 a été portée à 4 685 qx en 2017, au moment où la filière lait a enregistré une collecte de 59 millions de litres l'année dernière, contre 23 millions de litres en 2000. Ces indices de production en hausse réalisés dans plusieurs filières agricoles locales s'expliquent, selon les chargés de la DSA, par le retour en force d'un grand nombre d'agriculteurs à l'exercice de leurs activités, encouragés en cela par les incitations financières multiples déci-

dées par l'Etat à leur profit, à travers les crédits bancaires, et autres dispositifs publics d'aide à l'emploi, à l'instar de l'Ansej (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes) et de la Cnac (Caisse nationale d'assurance chômage). Les facteurs formation et sensibilisation des éleveurs sur l'impératif de la vaccination de leur cheptel ont été, aussi, cités comme des éléments ayant contribué à cet essor.

Hocine A.

Tlemcen

## Dépôt à la Cnas de 4 200 déclarations annuelles de 2017

**QUELQUE** 4 200 employeurs ont déposé les déclarations annuelles des salaires de 2017 au niveau de l'agence de Tlemcen de la Caisse nationale d'assurance sociale des salariés (Cnas) jusqu'au 20 janvier en cours, a-t-on appris des responsables de la Cnas. Le vice-directeur de recouvrement et finances à l'agence Cnas de Tlemcen, Mohamed Barka a indiqué que 2 800 de ces employeurs ont effectué l'opération par paiement électronique à distance sur internet, tout en signalant que le dépôt se poursuit jusqu'au 31 janvier en cours. Le même responsable a fait savoir que 124 entreprises privées et 6 publiques versent les cotisations de salariés par rééchelonnement. D'autre part, l'agence de Tlemcen de la Cnas a effectué, l'an dernier, 2 683 contrôles aux entreprises dont 2.113 dans le cadre du contrôle quotidien et 570 au titre de la brigade mixte avec l'inspection du travail. Les contrôles ont permis de découvrir 722 travailleurs non déclarés. Il a été procédé, cette année, au suivi de 4 692 personnels et l'application des procédures de recouvrement obligatoire des cotisations et de poursuites judiciaires, selon la même source qui a indiqué que plus de 483 millions DA ont été recouvrés. L'agence de wilaya de la Cnas a recensé, jusqu'au 31 décembre dernier, 9 428 employeurs dans la wilaya, selon le même responsable qui a souligné que leur nombre a augmenté de 6 pour cent par rapport à 2016 et celui des affiliés à la Cnas de 23 pc atteignant actuellement 240 810 salariés déclarés. Au total, l'agence recense 369 754 assurés sociaux et plus d'un million d'ayants droit. **R.R.**

Constantine / Commune d'El Khroub

## Distribution avant fin avril prochain de 2 000 LPL

**U**n quota de 2 000 logements publics localitifs (LPL) réalisé au pôle urbain intégré de Massinissa de la commune d'El Khroub (Constantine) sera distribué avant la fin du mois d'avril prochain a indiqué le wali, Abdessamie Saidoune. Ce lot de logements relève d'un programme de réalisation de 3 000 unités d'habitat à caractère social parachevés en construction et dont le taux d'avancement des travaux de voiries et des réseaux divers (VRD) a atteint 86%, selon les explications fournies au chef de l'exécutif local au cours d'une visite d'inspection. Le wali qui s'est enquis de la situation des chantiers des réseaux d'électrifi-

été et de gaz naturel, de l'éclairage public, des aires de jeux, de l'ouverture des accès menant à cette cité et de l'état des chaussées et des trottoirs, a instruit les services de la Seaco, chargés de la gestion de l'eau à l'effet de trouver «une solution technique» au problème de manque de pression d'eau dans certains tours d'immeubles dont les raccordements au réseau AEP ont été finalisés. Plus tôt dans la journée, le chef de l'exécutif local s'est rendu au chantier de réalisation de 3 250 logements de la même formule, construits au plan d'occupation du sol (POS) N 6 à l'extension Ouest de l'unité de voisinage UV 20 de la nouvelle ville,

Ali-Mendjeli d'El Khroub, où les essais techniques du raccordement au réseau d'alimentation en eau potable (AEP) ont été lancés. Selon l'entreprise de réalisation, ce projet, qui affiche un taux d'avancement de 73 % des travaux de voiries et des réseaux divers (VRD), sera livré dans trois mois, après l'achèvement des travaux de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel. Pour rappel, la wilaya de Constantine, qui dispose d'un programme global de plus de 38 000 logements sociaux, verra la distribution au cours de cette année de plus de 10 600 habitants de formule LPL, selon les services de la wilaya. **T. K.**



Accords UE-Maroc au Sahara occidental

# Paloma Lopez exhorte la Commission européenne à suspendre l'application

■ La députée européenne Paloma Lopez a exhorté la Commission européenne à suspendre l'application des accords de l'UE avec le Maroc au Sahara occidental et à se conformer au droit international, dénonçant l'accord aérien UE-Maroc adopté en octobre dernier.

Par Sara H.

Dans une question écrite adressée à la Commission européenne, Paloma Lopez a appelé l'exécutif européen à s'exprimer sur les mesures qu'il compte prendre pour «annuler l'application des accords avec le Maroc au territoire sahraoui et ainsi se conformer au droit international». L'eurodéputée a souligné que l'accord euro-méditerranéen relatif aux services aériens entre la Communauté européenne et ses Etats membres, d'une part, et le Royaume du Maroc, d'autre part, adopté le 24 octobre 2017 par le Parlement européen, «ne peut pas s'appliquer au Sahara occidental». Paloma Lopez a rappelé, dans ce contexte, qu'en vertu de la Charte des Nations unies, l'exploitation des ressources naturelles dans les territoires non autonomes doit bénéficier aux populations qui y vivent. Dans le cas du Sahara occidental occupé, a-t-elle poursuivi, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a conclu que le Sahara occidental est un territoire «distinct» et «séparé» du Royaume du Maroc (arrêté du 21 décembre 2016) et que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne sont pas applicables au territoire sahraoui. L'accord euro-méditerranéen relatif aux services aériens entre l'UE et le Maroc est entré en vigueur, provisoirement, en décembre 2006. En février 2014, la Commission européenne a proposé quelques

modifications à cet accord pour tenir compte de l'adhésion de trois nouveaux Etats à l'UE et du Traité de Lisbonne, signé en 2017. C'est sur cette version modifiée que les députés européens se sont prononcés en octobre dernier. Mais cette nouvelle version de l'accord n'a pas pris compte de l'arrêt de la CJUE qui a conclu que le Sahara occidental est un «territoire séparé et distinct» du Maroc. Selon Western Sahara Resource Watch (WSRW), «la portée territoriale de l'accord inclura le territoire occupé du Sahara occidental». Cet observatoire des ressources naturelles au Sahara occidental soutient que l'accord aérien UE-Maroc «définit le territoire du Royaume du Maroc comme "les zones terrestres (continentales et insulaires), les eaux intérieures et la mer territoriale relevant de sa souveraineté ou de sa juridiction"». Autrement dit, selon la législation marocaine, cela inclurait le Sahara occidental, a-t-il ajouté, précisant que «les aéroports de Dakhla et El Aaoun (...), deux des principales villes du Sahara occidental, sont intégrés dans l'espace aérien national marocain et sont listés comme aéroports marocains».

## Coopération avec les réfugiés et initiatives en faveur du respect des droits de l'homme

L'Association des Amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARSD) a décidé de poursuivre sa coopération avec les camps de réfugiés sahraouis et arrêté des initiatives en faveur du respect des droits de l'homme au Sahara occidental. Comme elle a décidé, à l'issue de son assemblée générale annuelle tenue à Gonfreville l'Orcher (nord de la France) depuis vendredi, de suivre de façon «attentive» l'application de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), et les suites données à l'avis de l'avocat général Wathelet sur l'invalidité de l'accord de pêche



Maroc/Union européenne. Les membres de l'AG ont indiqué être «très attentifs» et espéré d'enregistrer «très vite» des avancées «significatives» dans la reprise d'un processus de négociations entre le Maroc et le Front Polisario sous l'égide des Nations unies. L'AG de l'AARSD, qui a réuni une soixantaine d'adhérents et plusieurs représentants des comités locaux et associations amies, s'est tenue dans cette commune

à l'invitation du maire Alban Bruneau, a indiqué un communiqué parvenu à l'APS. Elle s'est déroulée également en présence du député Jean-Paul Lecoq et de nombreux élus locaux, du président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Affif et de représentants de l'ambassade d'Algérie en France et du consulat d'Algérie de Pontoise.

S. H./APS

Mauritanie

## Le parti présidentiel fait son introspection

EN MAURITANIE, une commission d'évaluation a été mise en place par le chef de l'Etat la semaine dernière. Composée de plusieurs ministres et de membres du bureau politique de l'UPR (Union pour la République), elle vise à donner un nouveau souffle au parti présidentiel qui tourne au ralenti depuis sa création en 2009 ; une réflexion qui est lancée dans un contexte de crise interne, et à l'aube de grands rendez-vous électoraux dans les deux années qui viennent. Le constat est unanime ou presque. Les structures du parti sont obsolètes, son implantation dans le pays insuffisante. C'est aujourd'hui la léthargie qui domine. «L'appareil est en panne», confie un cadre de l'UPR. Dans les faits, il n'y a pas eu de congrès ordinaire depuis des années et l'équipe dirigeante actuelle n'a pas été élue par la base. Résultat, elle souffre d'un manque de légitimité en interne, auquel s'ajoutent des dissensions de notoriété publique entre le président du parti et le Premier ministre. Lors de la campagne référendaire cet été, le travail de sensibilisation mené à l'intérieur du pays n'a d'ailleurs pas été confié au parti, mais aux membres du gouvernement. L'heure est donc au diagnostic et à la recherche de solutions. Si certains prédisent que cela passera par une «grande lessive interne», la réflexion devrait aboutir à minima à un renouvellement des instances, une étape qui permettra peut-être aussi de tourner la page de la fronde des sénateurs qui s'étaient opposés en mars à la réforme constitutionnelle voulue par le chef de l'Etat. Des sénateurs qui sont en rupture avec l'UPR, mais qui n'ont pas été exclus formellement. L'idée c'est aussi d'avoir un parti suffisamment solide deux ans avant la fin annoncée du mandat du chef de l'Etat, Mohamed Ould Abdel Aziz, et à quelques mois des prochaines élections législatives.

RFI

- Tunisie/ Selon Marzouki qui appelle Ennahdha à s'allier avec lui-

## Béji Caïd Essebsi ne pourra pas se présenter en 2019

Moncef Marzouki, chef du parti du Mouvement Tounes Al Irada, a affirmé, dans un discours prononcé lors d'une réunion publique à Médenine que le président de la République, Béji Caïd Essebsi, ne pourrait pas se représenter pour un second mandat aux élections présidentielles prévues pour 2019. Il a affirmé que les données en sa possession indiquent qu'Essebsi ne se présentera pas aux prochaines élections, ajoutant qu'à 93 ans il ne pourra plus se représenter et qu'il est en train, actuellement, de manœuvrer pour sa succession mais ne peut pas le dévoiler pour gagner du temps. Le chef du mouvement Tounes Al Irada a également déclaré que la bataille actuelle se déroule entre des gangs et des entreprises politiques autour du personnage qui succédera à Béji Caïd

Essebsi et qui prendra sa place. Par ailleurs, Moncef Marzouki a souligné qu'on a mal interprété ses paroles sur sa relation avec Ennahdha, affirmant que «la seule divergence essentielle avec nos frères d'Ennahdha est son alliance avec Nidaa Tounes». Il a souligné que la stratégie d'Ennahdha en s'alliant avec Nidaa Tounes était une erreur, notant qu'aujourd'hui ce parti s'est retrouvé entre le feu des gangs et le rejet des entreprises politiques financées par les Emirats prêts au massacre, sans compter les anciens alliés qui n'en sont plus satisfaits. Marzouki a appelé implicitement Ennahdha à abandonner Nidaa Tounes et à s'allier avec lui, à l'instar de l'époque de la Troïka, et de rompre complètement avec l'ancien régime autoritaire et de se ranger dans la voie de la révolution.

## Saisie de 13 mille dinars de faux billets

La sous-direction des affaires criminelles relevant de la Garde nationale de Ben Arous a saisi 58 faux billets de 20 dinars (nouveau billet) suite à l'interpellation d'un homme de 38 ans. Pendant son interrogatoire, l'interpellé a reconnu avoir reçu la somme de 13 mille dinars de faux billets de la part d'une personne habitant à Ben Arous, contre la somme de 3 900 dinars, a indiqué dimanche le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. Après consultation du ministère public, une décente a été effectuée au domicile du faux-monnayeur où il a été procédé à son arrestation et à la saisie d'une imprimante et du matériel utilisé pour produire les faux billets, apprend-on de même source.

Amel N./Agences



Attentat en Afghanistan

# La Chine soutient Kaboul dans sa lutte contre le terrorisme

■ La Chine a condamné hier «avec force» l'attentat à la voiture piégée à Kaboul, capitale afghane, qui a fait au moins 103 morts et plus de 230 blessés, assurant apporter son soutien à Kaboul dans sa lutte contre le terrorisme.

Par Rosa C.

«**L**a partie chinoise s'oppose à toutes formes de terrorisme et soutient fermement le gouvernement et le peuple afghans dans leurs efforts de lutte contre le terrorisme, de sauvegarder la stabilité nationale et la sécurité de la population», a

indiqué Hua Chunying, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. Le bilan de l'attentat à l'ambulance piégée, perpétré samedi au centre de Kaboul, a atteint 103 morts et 235 blessés, dont des policiers, avait indiqué dimanche le ministre afghan de l'Intérieur, Wais Barmak. La rue où s'est produite l'explosion de l'ambu-

lance est l'une des plus sécurisées de Kaboul en raison de nombreuses institutions et représentations étrangères qui y siègent. Cet attentat, l'un des pires à trapper Kaboul ces dernières années, est le troisième en une semaine dans le pays après l'attaque de l'hôtel Intercontinental et celle de l'ONG Save The Children à Jalalabad. **R. C.**



Coupe des aides américaines

## Manifestations et grève générale à Ghaza

Les Palestiniens, habitants de Ghaza notamment, observent au quotidien des actions de protestation pour protester contre la coupe des aides américaines à l'UNRWA, dont les employés sont entrés en grève générale hier pour préserver les droits les plus élémentaires assurés, jusque-là, par la communauté internationale à quelques 5,3 millions de réfugiés palestiniens. Après la coupe des aides américaines à l'UNRWA (Office de secours et de travaux pour les réfugiés palestiniens dans le Proche-Orient), les Palestiniens organisent des manifestations quasi-quotidiennes et l'enclave côtière, déjà confrontée à un blocus israélien depuis 2006, est, selon des médias «au bord de l'effondrement économique». Les employés de l'UNRWA relevant de la bande de Ghaza sont entrés en grève générale à travers nombre de secteurs. Dans le cadre de l'action, des dizaines de milliers d'élèves n'ont pas rejoint les bancs de l'école, tandis que les enseignants manifestaient devant le siège des Nations unies. Pour hier, 29 jan-

vier, une marche était prévue également pour réclamer le droit des réfugiés palestiniens à l'éducation, la santé et à d'autres frais pour s'approvisionner en denrées alimentaires, a annoncé le secrétaire de l'Union des fonctionnaires, Youssef Hamdoua. La semaine dernière, des manifestations semi-spontanées ont eu lieu presque quotidiennement, suivies majoritairement par des civils qui n'ont pas de revenus et qui espèrent sensibiliser la communauté internationale à leur situation critique.

### Des activités économiques en baisse, des salaires réduits de moitié

Les habitants de la bande de Ghaza affrontent de manière de plus en plus inquiétante les pénuries alimentaires. Il y a d'ores et déjà des cas de familles qui n'ont tout simplement plus rien à manger et les coupes effectuées dans le budget de l'UNRWA sont venues empirer les choses à Ghaza. **Q u e l q u e**

13 000 responsables de l'agence onusienne ne pourront s'attendre qu'à recevoir la moitié de leurs salaires le mois prochain suite aux coupes américaines, selon des médias. Et c'est ainsi que l'activité économique, à Ghaza, a été réduite de manière spectaculaire. Selon des données officielles, les chiffres du chômage ont atteint les 46,6%. Plus d'un million de personnes – la moitié de la population – a besoin de colis alimentaires pour passer le mois. Selon les Palestiniens, il y a plus d'un an, le nombre de camions de transport de produits divers qui entrait dans la bande de Ghaza oscillait entre 800 et 1 000 par jour. Il est tombé à une moyenne de 370 aujourd'hui. Les Ghazaouis n'ont plus d'argent à dépenser. Pour parer à la situation, l'UNRWA a lancé récemment une campagne mondiale de levée de fonds baptisée «La dignité n'a pas de prix» pour récolter 500 millions de dollars en vue de compenser les coupes aux contributions américaines à son budget. Le Commissaire général de l'UNRWA, Pierre Kraenbühl, a souligné que cette campagne entend ainsi répondre à la situation critique dans laquelle se trouve l'agence, notamment pour ce qui est de la scolarisation de 525 000 élèves palestiniens inscrits dans les quelque 700 écoles gérées par cet organe dans les territoires palestiniens et dans les pays de la

région. La campagne intervient en parallèle à l'appel lancé aux Etats membres des Nations unies d'apporter des contributions financières supplémentaires pour équilibrer le déficit budgétaire de l'UNRWA suite à la réduction drastique des contributions annuelles des Etats-Unis, premier contributeur au budget de cette agence onusienne créée en 1949, a précisé M. Kraenbühl. La semaine dernière, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'était déclaré «très inquiet» par rapport à la situation financière de l'UNRWA et des conséquences que cette situation pourrait avoir dans la région. Le chef de l'ONU, qui examine la possibilité de convoquer une réunion autour de la question de la décision américaine sur l'UNRWA, a souligné que l'agence, fournit des «prestations vitales aux réfugiés palestiniens à la fois dans les territoires palestiniens, en Jordanie, au Liban et en Syrie». Ces prestations sont d'une «extrême importance non seulement pour le bien-être de ces populations (...), mais il s'agit aussi d'un facteur important de stabilité dans la région», a-t-il estimé.

### Les Palestiniens n'abandonnent pas leurs droits

En considérant El Qods comme capitale d'Israël et en initiant le processus du transfert au

sein de la ville sainte de l'ambassade américaine, le président américain Donald Trump «a poignardé dans le dos les Palestiniens», avait déclaré l'envoyé à Washington de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Husam Zomlot. S'exprimant devant l'Institut du Moyen-Orient, un think-tank de Washington, Husam Zomlot a estimé que Trump «a violé sa promesse : "Je ne veux pas imposer, je ne veux pas dicter". Ensuite, on vient et on exclut ce qui est le cœur de la solution à deux états», a commenté Zomlot. Il a ensuite comparé cette action à «un coup de poignard dans le dos».

«Vous n'avez pas ôté El Qods de la table des négociations – c'est la table entière que vous avez retirée, a-t-il clamé. Aucun Palestinien n'y reprendra place», a-t-il rétorqué. «Beaucoup de gens pensent que les Palestiniens sont dans le pire état de faiblesse qu'ils n'ont jamais connu», a expliqué Zomlot, indiquant que les menaces de Trump, notamment le retrait des aides financières, n'affaibliraient pas la position des Palestiniens et ne les détermineraient pas à se réengager dans les pourparlers avec la Maison Blanche. «Si le choix est d'affamer la population de Palestine ou d'abandonner nos droits, a-t-il dit, la population ne choisira pas d'abandonner ses droits», a-t-il conclu.

Yémen

## Au moins neuf morts dans de nouvelles violences à Aden

**AU MOINS** neuf personnes ont été tuées hier dans de nouvelles violences entre forces séparatistes et soldats gouvernementaux à Aden (sud), la deuxième ville du Yémen, ont rapporté des sources militaires. Selon ces sources, cinq combattants séparatistes ont été tués par des tireurs embusqués et quatre soldats loyalistes ont trouvé la mort dans des échanges de tirs. La grande ville portuaire du sud était totalement paralysée au milieu des tirs de chars de combat et de pièces d'artillerie lourde, ont-elles ajouté. Les séparatistes avaient fait venir des renforts des provinces d'Abyane (sud) et de Marib (centre). Dans la province d'Abyane, ces forces se sont affrontées à des unités gouvernementales, mais elles ont réussi à poursuivre leur progression vers Aden, avaient précisé des sources sécuritaires. Dimanche, des forces séparatistes se sont emparées du siège transitoire du gouvernement après des affrontements avec l'armée loyaliste ayant fait au moins 15 morts et des dizaines de blessés, dont des civils. Le Conseil de transition du sud, instance séparatiste, a exigé le départ du Premier ministre Ahmed ben Dagher et du gouvernement, accusés notamment de «corruption». Le président Abd Rabbo Mansour Hadi est réfugié à Ryadh en raison de la guerre qui se poursuit depuis trois ans dans son pays. Le gouvernement, chassé de la capitale Sanaa par des rebelles Houthis a établi son siège à Aden (sud du Yémen), mais il y est contesté depuis l'année dernière par les séparatistes sudistes qui étaient pourtant alliés au président Hadi jusqu'à mai 2017.

Bahreïn

## Peine de prison confirmée pour une figure importante de l'opposition

**LA COUR** suprême de Bahreïn a confirmé hier la peine d'un an de prison prononcée à l'encontre d'Issa Qassem, figure importante de l'opposition, ainsi qu'une décision le privant de sa citoyenneté, a indiqué une source judiciaire. En mai 2017, le cheikh Issa Qassem, figure importante de l'opposition, avait été reconnu coupable, en première instance, de collecte de fonds illégaux et de blanchiment d'argent. Les autorités l'accusaient d'avoir profité de sa fonction de dignitaire religieux pour «servir des intérêts étrangers et promouvoir (...) le sectarisme et la violence». La Cour suprême, dont le jugement ne peut faire l'objet d'un appel, a également confirmé la même peine à l'encontre de deux de ses assistants, cheikh Hussein Mahrous et Mirza al-Obaidli, a souligné la source judiciaire. Cheikh Issa Qassem, 76 ans, avait été opéré en décembre et était assigné à résidence dans le village de Diraz, près de Manama, depuis un jugement de 2016 lui ayant retiré sa citoyenneté. Le royaume de Bahreïn est secoué par des troubles sporadiques depuis la répression en 2011 de grandes manifestations de la majorité chiite, qui réclame des réformes. Cheikh Issa Qassem a été un des chefs de file de ces protestations. **(APS)**





One man show «Telabe ya hebabe»

# Le comédien Djamel Tebibel régale le public

■ Le public du musée Kotama de Jijel a été gratifié par un one man show du comédien Djamel Tebibel. Intitulé «Telabe ya hebabe» (Mendiant mes amis), le spectacle raconte l'ambition d'un écolier qui compte devenir mendiant afin de gagner le maximum d'argent sans faire le moindre effort.

Par Abla Selles



Le comédien Djamel Tebibel a régalié le public du musée Kotama de Jijel avec son one man show intitulé «Telabe ya hebabe» (Mendiant mes amis), présenté dans le

cadre du programme de la direction de la culture de la ville. «Telabe ya hebabe» est l'histoire d'un écolier qui ambitionne de devenir mendiant dans une société où l'échelle de valeur est

renversée. Devant une assistance composée de jeunes artistes, de membres de certaines associations locales culturelles, l'artiste a retracé le parcours de l'écolier devenu jeune homme,

usant de toutes les ruses d'un escroc face à un monde truffé d'apparences pour amasser une fortune. Il ambitionne de faire une carrière politique, se présente à une échéance élec-

torale et use de toutes les manières machiavéliques pour «réussir son coup». L'artiste, à travers la trame de son monologue, a traité de l'opportunisme dans toutes ses formes, dans un jeu très espiègle pour évoquer des scènes de la vie quotidienne et de la société, arrachant des flots d'ovations d'une assistance ravie par le spectacle. A la fin du show, Djamel Tebibel a indiqué à la presse que «Telabe ya hebabe» véhicule, «une série de messages à travers l'humour», attestant que la comédie «accroche le public». De son côté, la directrice locale de la culture, Salima Gaoa, a indiqué que l'initiative Théâtre de samedi se veut «une action pour promouvoir les jeunes talents de la wilaya dans le domaine du 4<sup>e</sup> art». A. S.

Journées théâtrales d'Oran

## Les règles de base du 4<sup>e</sup> art mises en relief

La nécessité de respecter les règles de base du 4<sup>e</sup> art s'est imposée à Oran comme la recommandation majeure sanctionnant la 4<sup>e</sup> édition des Journées du théâtre de jeunes, organisées par l'association culturelle «El-Amal».

Cette manifestation artistique, tenue trois jours durant au «Petit Théâtre» de l'association, a vu la participation de 50 jeunes talents venus faire valoir leurs capacités sur scène.

Dix d'entre eux ayant fait preuve d'une bonne performance ont été sélectionnés pour être distribués dans la prochaine production théâtrale de l'association, intitulée «Jannat Majnoun» (Paradis d'un fou).

Cette nouvelle création qui bénéficie du soutien du ministère de la Culture sera mise en scène par le comédien-dramaturge Mohamed Mihoubi, d'après le texte de l'auteur Mohamed Belfadel.

Mihoubi, également président de l'association «El-Amal» et du comité d'organisation des Journées du théâtre de jeunes, a évalué cette manifestation en observant «un potentiel de bon niveau en termes de volonté».

A l'intention des jeunes ayant pris part à ces journées, il a notamment insisté sur les règles de base universellement admises dans le domaine théâtral relatives, entre autres, «à l'emplacement, à la mobilité, à

l'élocution et à la gestuelle sur scène ainsi qu'au choix du costume». Dans ses recommandations poétiques lors de leurs prestations, rappelant à ce titre que «la poésie et l'expression des émotions confortent le jeu du personnage et son rôle à plonger le public dans l'ambiance du contexte».

«L'expression théâtrale consiste à donner une dimension artistique au réel», a encore sou-

tenu Mihoubi, faisant référence aux thématiques abordées par les jeunes qui ont tenté de mettre en évidence les mutations induites par les réseaux sociaux, les conflits de générations et l'aspiration au bonheur.

Les répétitions pour le montage de la nouvelle pièce «Jannat Majnoun» seront entamées en février prochain avec la participation des dix lauréats de ces journées théâtrales, a fait savoir Mihoubi.

La générale de cette œuvre est prévue en avril prochain à Oran, suivie d'autres représentations au sein de différents espaces culturels de la wilaya, a-t-il annoncé.

D. R.

A partir de jeudi prochain

## Le Festival d'Oran de la photo est de retour

La 6<sup>e</sup> édition du Festival d'Oran de la photo aura lieu du 1<sup>er</sup> au 3 février prochain et connaîtra la participation d'une quarantaine de professionnels algériens, français et nigériens,

ainsi que le photographe iranien mondialement connu Reza Dughati, a-t-on appris samedi de l'organisateur de cet événement, Iso Club. Le président d'Iso Club, Fayçal Razkallah, a

indiqué à l'APS que le festival comprendra seize expositions permanentes, prévues au niveau de plusieurs espaces de la ville d'Oran, notamment au musée Ahmed-Zabana et siège de l'as-

sociation Civ-iii. Il a ajouté qu'outre les expositions, d'autres activités sont prévues tout au long du festival, notamment des ateliers et des conférences sur la photographie et tout particulièrement la photographie d'art, ainsi que des récitals de musique, notamment de luth. Un concours sera également organisé sous le thème «Ombres et lumières». Un jury composé de professionnels de la photo désignera les lauréats de ce concours. Outre les participants étrangers, plusieurs exposants algériens d'Oran, Alger, Blida, Djelfa et de Laghouat, entre autres, participeront à ce festival. Une conférence de presse est prévue demain par les organisateurs, a-t-on ajouté.

F. H.

Institut Cervantès d'Alger

### Les artisans de La Casbah d'Alger exposent leurs œuvres

LES ARTISANS de La Casbah et leurs travaux feront l'objet d'une exposition tout au long du mois de février à l'Institut Cervantès d'Alger.

Quartier historique inscrit au patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco depuis 1992, La Casbah d'Alger est connue autour du monde comme l'un des trésors de l'Afrique du Nord. On ne peut imaginer cette vieille

ville et ses ruelles sans penser aux petites boutiques d'artisans qui tiennent à leurs métiers durant une époque qui les apprécie de moins en moins.

L'institut Cervantès, décrivant parfaitement ces artisans comme des «artistes qui maintiennent en vie une histoire millénaire et un style de vie qui cohabite avec l'Alger moderne qui, il y a quelque temps, bouillonnait

comme n'importe quelle grande ville du 20<sup>e</sup> siècle», consacrera tous les jours, du 5 au 28 février 2018, du temps et de l'espace aux travaux d'artisanat issus de la vieille médina d'Alger. Un hommage à La Casbah et à ceux qui font de La Casbah ce qu'elle est : le cœur et l'âme de la capitale.

R. C.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Hôtel Sofitel (El Hamma)  
Jusqu'au 6 février :

Une exposition photographique nommée «Alger, ville de tous les contrastes» est organisée depuis le 6 janvier et se poursuivra jusqu'au 6 février prochain tout en reprenant les travaux de la photographe Yasmin Lalleim. L'exposition s'intéresse, comme son nom l'indique, aux différents aspects de la capitale, au travers de photographies capturant la vie quotidienne d'une ville aux multiples facettes.

Galerie Sirius (139, Boulevard Krim-Belkacem, Témely, Alger)  
Jusqu'au 8 février :

Exposition de peinture et de photographies par l'artiste peintre Valentina Ghanem Pavlovskaya et la photographe Chafia Loudjici.

Salle Ibn Khaldoun  
Jusqu'au premier février :  
Projection des films Cocco, Insidieux, C'est tout pour moi et Star Wars : The Last Jedi  
Bibliothèque principale de lecture publique de Tizi-Ouzou  
Jeudi 1<sup>er</sup> février à 14h :  
6<sup>e</sup> rencontre littéraire sous le thème «la thérapie par la musique», avec l'écrivain et docteur Mouloud Ounoughene.



## Coup-franc direct

A quand le départ des présidents ?

Par Mahfoud M.

Sans vergogne aucune, certains présidents continuent de s'adonner à leur sport favori, celui de changer d'entraîneur comme on change de chemise. Rien ne les arrête, ils continuent de faire sauter ces fusibles au moindre faux pas de l'équipe et au moindre couac avec les supporters, les jetant à la vindicte populaire. Ces présidents pensent qu'il est de leur droit de sacrifier le pigeon qu'est le coach pour ne pas être inquiétés ensuite par les fans, et au diable la stabilité qu'ils ne connaissent surtout pas. Trois techniciens ont fait les frais de ces présidents à la gâchette facile cette semaine. Leur unique tort est d'avoir perdu face à des équipes plus fortes et mieux préparées pour ces empoignées. Mais étaient-ils les uniques responsables de ces contre-performances ? Les entraîneurs sont-ils seuls sur le terrain ? Où sont les joueurs qui doivent normalement jeter toutes leurs forces dans le terrain, alors que dans certains cas ils ne font que marcher. Même les présidents ont leur part de responsabilité dans les résultats, étant donné qu'ils ne contribuent pas à la bonne marche de l'équipe en n'offrant pas un cadre idéal que ce soit au joueur ou à l'entraîneur. Ces dirigeants feraient mieux de se reprendre et de revoir leur copie pour éviter de telles dérives à l'avenir.

M. M.

## Sélection algérienne de handball Haïouani continuera à diriger l'EN

**LE PRÉSIDENT** de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Habib Labane, a renouvelé dimanche sa confiance au sélectionneur Sofiane Haïouani et à tout le staff technique, après la 6<sup>e</sup> place des Verts en Coupe d'Afrique des nations 2018 (CAN-2018) au Gabon. «Haïouani restera en poste et avec lui tout le staff. Je suis satisfait du jeu produit par les joueurs. C'est une équipe jeune, il faut la laisser travailler notamment en vue des jeux Méditerranéens l'été prochain en Espagne», a déclaré Habib Labane, présent à Libreville en tant qu'officiel de la Confédération africaine de handball (CAHB). Le Sept algérien, mis en hibernation pendant 22 mois après la CAN-2016, a terminé 6<sup>e</sup> de la 23<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des nations de handball après sa défaite samedi matin devant le Gabon (24-23) en match de classement. Il s'agit de la plus mauvaise participation algérienne en 22 phases finales de CAN disputées. «Les gens croient que notre histoire et notre riche palmarès suffisent pour disputer une bonne CAN. Ils se trompent. Qu'on laisse cette équipe travailler», a-t-il ajouté. Sofiane Haïouani, qui a dirigé l'équipe avec Zinedine Mohamed-Seghir et l'entraîneur des gardiens de but Amar Daoud, n'avait pas voulu évoquer son avenir avec les Verts à l'issue de la défaite face au Gabon, la deuxième du tournoi après celle de la phase de poules (26-25), préférant dresser un bilan de retour au pays.

«Je ferai un bilan à Alger. Je parlerai aussi de mon avenir à la tête de l'équipe de retour au pays. C'est par respect aux responsables du sport en Algérie», avait-il justifié. Interrogé sur le cas du joueur Hichem Daoud qui a sévèrement critiqué les responsables de la FAHB, à leur tête Habib Labane, ce dernier préfère encore attendre avant de réagir. «Je n'ai pas encore lu ce que Daoud a écrit sur sa page Facebook, je ne suis pas un adepte des réseaux sociaux. Je lui répondrai en temps opportun», s'est-il contenté de dire. Le demi-centre de la sélection algérienne de handball a exigé une bonne gestion et plus d'organisation au niveau de l'équipe pour continuer sa carrière internationale qu'il a suspendue momentanément samedi à Libreville. «Mon histoire est terminée avec la sélection, ou si j'ose dire l'équipe dirigée par ces responsables. Les responsables de la fédération excellent dans la mauvaise gestion et l'humiliation des joueurs (...) On t'envoie au combat sans arme, alors les équipes les plus faibles nous battent», a écrit notamment le joueur d'Istres (France) qui n'a disputé que le premier match de la CAN-2018 face au Cameroun avant de sortir de la liste des 16 en raison d'une blessure. «Merci aux responsables qui sont derrière cette situation, à commencer par monsieur Habib (Labane, ndr). (...) On en a marre d'être humiliés. L'Algérie est plus grande que vous», a-t-il ajouté.

CHAN-2018

## Le Nigeria au dernier carré

LA SÉLECTION nigérienne de football des joueurs locaux a composé son ticket pour les demi-finales du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN Maroc-2018), après sa victoire, au bout des prolongations, sur son homologue angolaise par 2 buts à 1, dimanche soir au Grand Stade de Tanger. Les Palancas Negras ont pourtant surpris les Nigériens, en inscrivant le premier but par Vladimir Eton Antonio Felix à la 56<sup>e</sup> minute du jeu.

Les Super Eagles ont remis les pendules à l'heure aux derniers souffles de la rencontre (90'+2) par le biais d'Anthony Okpotu. Affectés mentalement après cette égalisation, les Angolais ont encaissé le deuxième but à la quatrième minute de la deuxième prolongation par Okechukwu Gabriel. Au dernier carré, les Nigériens affronteront le Soudan, demain (19h30 GMT) au Grand stade de Marrakech.

# Ligue 1 Mobilis de football (19<sup>e</sup> journée) Le directoire de la Ligue avance les matchs des «Africains»

■ Le directoire qui gère momentanément la LFP sous la présidence du membre du bureau fédéral Bahloul, a décidé d'avancer trois matchs comptant pour la prochaine journée de la Ligue 1 Mobilis. Les rencontres concernent les clubs engagés dans des compétitions africaines.

Par Mahfoud M.

Ainsi, les empoignées CRB-USB, OM-MCA et JSS-ESS sont avancées au mardi 6 février. Cela permettra aux formations engagées dans les compétitions africaines, notamment le MCA et l'ESS qui joueront la Ligue des champions d'Afrique et le CRB qui disputera la Coupe de la CAF, de se préparer comme il se doit à leurs rencontres respectives pour le compte de ces compétitions africaines, surtout que certaines d'entre elles se dérouleront hors de leurs bases et elles auront à faire des déplacements lointains. A noter que l'USMA, concernée aussi par la Coupe de la CAF, est exempté du tour préliminaire qui se jouera entre le 9 et 11 février 2018. Pour ce qui est de la suite des rencontres de cette 19<sup>e</sup> journée, elle aura lieu les 9 et 10



Les équipes concernées par les matchs africains joueront en avance

février. On pensait que le directoire aurait du mal à programmer les prochaines rencontres, d'autant plus que les anciens membres de la LFP qui ont démissionné avec l'ex-patron de la Ligue avaient effacé toutes les données, ce qui avait fait dire à un membre du directoire qu'ils n'avaient aucune idée sur la programmation qui doit tenir en compte de beaucoup de paramètres et en particulier les stades

des différentes sélections nationales, de la programmation des matchs concernés par les compétitions africaines et des différents tours de la Coupe d'Algérie. Il semblerait qu'ils ont pu trouver un moyen de contourner ces difficultés en travaillant au jour le jour, en attendant de trouver une solution définitive à ce problème de programmation.

M. M.

## Coupe d'Algérie de football (1/8<sup>e</sup> de finale) MCA-CRB 50 000 billets seront vendus demain

50 000 billets pour le derby algérois MC Alger - CR Belouizdad, prévu jeudi 1<sup>er</sup> février au stade du 5-Juillet (17h00) comptant pour les 1/8<sup>e</sup> de finale de la Coupe d'Algérie de football, seront mis en vente à partir de demain au niveau des guichets de l'enceinte olympique, a-t-on appris dimanche auprès du directeur du stade, Mohamed

Hadj Ali. «L'opération de vente débutera mercredi à partir de 9h00 et se poursuivra jusqu'à 18h00. La journée de jeudi sera également consacrée à la vente des billets jusqu'à leur épuisement», a affirmé le premier responsable du stade du 5-Juillet, soulignant que le prix du billet est fixé à 300 dinars. Les deux équipes algéroises se sont ren-

contrées samedi, en match comptant pour la 18<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, soldé sur un score de parité (0-0). Le MCA a validé son billet pour les 1/8<sup>e</sup> de finale en disposant, en déplacement, de l'A Boussaâda (1-0), alors que le Chabab, tenant du trophée, s'est imposé à domicile face au CSSW Illizi (2-0).

Bulgarie

## Zeghdane (ex-MA) rejoint le Lokomotiv Plovdiv

L'ancien défenseur du MC Alger et de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), Taoufik Zeghdane, s'est engagé avec le club bulgare de PFC Lokomotiv Plovdiv, rapporte ce dimanche la presse locale, sans préciser la durée du contrat. Zeghdane (25 ans) rejoint l'actuel 9<sup>e</sup> au classement du championnat bulgare de première

division, en provenance de CSS Sedan-Ardenne (Div.4 française) qu'il avait rejoint en août 2017 après une courte expérience à l'USMA. Avec le club de Soustara, il s'est contenté de quelques apparitions en fin de saison, ce qui a poussé la direction à le mettre sur la liste des libérés. Avant de rejoindre l'USMA, le latéral gauche avait

porté les couleurs du club voisin, le MC Alger, avec lequel il avait remporté deux Coupes d'Algérie en 2014 et 2016. Zeghdane quitte le CS Sedan-Ardenne au moment où l'équipe occupe le fauteuil de leader (Groupe C) avec 33 points, et semble bien positionner pour assurer son accession.

DRB Tadjenanet

## Adjali pour remplacer Belatoui

Le président du DRB Tadjenanet, Tahar Graiche, a

pris attache avec le technicien Lakhdar Adjali pour prendre la succession d'Omar Belatoui, limogé samedi à l'issue de la défaite concédée à domicile face à l'USM Alger (0-3) dans le cadre de la 18<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a appris l'APS ce dimanche auprès de la formation de l'Est. Le «Difaâ» concède du coup sa deuxième défaite de rang, après celle essuyée en déplacement face au leader du CS Constantine (2-1). Un revers qui a précipité le

départ de Belatoui, arrivé en novembre dernier en remplacement de Kamel Mouassa. Le DRBT a débuté la saison avec l'entraîneur français François Bracci, limogé au bout de la première journée seulement. Au terme de la 18<sup>e</sup> journée, le DRBT est relégué avec 18 points, en compagnie de la JS Kabylie, mais avec une différence de buts défavorable. Lors de la 19<sup>e</sup> journée, le DRBT se rendra à Oran le samedi 10 février pour affronter le MCO.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Pensions des retraités de l'ANP

### La majorité des dossiers «ont été réglés» selon le MDN

LE MINISTÈRE de la Défense nationale a annoncé lundi que la majorité des dossiers de retraités de l'Armée nationale populaire déposés au niveau des services spécialisés ont été réglés, appelant les manifestants à éviter les différentes voies d'expression anarchique et d'adopter le «canal officiel» représenté par l'Association des retraités de l'ANP «Des agissements ont été enregistrés, récemment, de la part d'individus s'autoproclamant des différentes catégories de retraités de l'Armée nationale populaire ayant emprunté des voies illégales pour exprimer leurs revendications et ce, avec l'intention de semer le doute et d'induire en erreur l'opinion publique en se présentant comme étant des victimes aux droits sociaux et matériels bafoués, et ayant eu recours à la rue pour imposer leur logique», précise un communiqué du MDN.

A ce titre, le MDN a tenu à apporter les éclaircissements concernant ce dossier, en précisant que «le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire a donné, depuis 2013, des instructions à ses services spécialisés à travers les différentes Régions militaires, où il a été procédé à l'engagement des mesures et des procédures nécessaires en vue de l'étude de l'ensemble des dossiers émanant des différentes catégories de retraités de l'ANP et ce, à la lumière des dispositions contenues dans le code des pensions militaires.

«Ceci a permis la régularisation de la majorité des dossiers déposés», assure le MDN. Le ministère relève également que «l'infiltration d'individus n'ayant aucun lien avec ce dossier et voulant introduire leurs revendications parmi celles des catégories concernées alors qu'elles s'inscrivent dans la catégorie des radiés des rangs de l'ANP pour des raisons disciplinaires et judiciaires qui ont fait l'objet de jugements prononcés à leur encontre à titre définitif». Il a relevé, à ce propos, «l'apparition de plumes s'autoproclamant défenseurs des préoccupations des éléments de l'ANP avec l'intention de manipuler ce dossier à des fins personnelles». A cet effet, et outre ce qui a été réalisé jusque-là, le ministère de la Défense nationale tient à rappeler que ses services et bureaux spécialisés «demeurent mobilisés pour la réception des différents dossiers émanant des retraités de l'ANP dans leurs différentes catégories et ce conformément aux règlements et lois en vigueur, en vue d'une meilleure prise en charge sociale et médicale», ajoute le même source. A ce juste titre, le MDN appelle les manifestants à «éviter les différentes voies d'expression anarchique et d'adopter le canal officiel représenté par l'Association des retraités de l'ANP en tant que structure unique habilitée à porter leurs revendications auprès des services compétents du MDN».

Slim O./APS

## Activant en Algérie et en France

### Démantèlement d'un réseau international spécialisé dans l'escroquerie

UNE SECTION relevant de la Gendarmerie nationale, a procédé au démantèlement d'un réseau criminel international spécialisé dans l'escroquerie, composé de trois individus activant à Alger, Tindouf et Tamanrasset ainsi qu'en France, a indiqué lundi un communiqué de ce corps sécuritaire. Les faits remontent à la semaine dernière lorsque la section des recherches de la Gendarmerie nationale de Chéraga (Alger), a reçu une plainte d'un citoyen, qui avait fait l'objet d'escroquerie par un individu. La victime avait donné la somme de 400 millions de centimes au suspect à Alger afin que ce dernier les donne au fils de la victime en France, mais l'argent n'est jamais parvenu au destinataire et qu'il a été victime d'escroquerie. L'enquête a montré qu'il ne s'agit pas d'une simple affaire d'escroquerie par un ou plusieurs criminels, mais qu'il s'agit d'une bande criminelle internationale activant à l'inté-

rieur du pays et à l'étranger. Ce réseau utilise des puces enregistrées aux noms de ressortissants africains et après l'accomplissement de leurs actes d'escroquerie, ils procèdent à la fermeture des téléphones. En exploitant les réseaux sociaux «Facebook», les sections de recherche ont trouvé une annonce qui proposait la somme de 70 000 euros en France et la personne en question voulait recevoir la somme en dinars algériens. Un plan bien ficelé a été mis en place par les enquêteurs, ce qui a permis l'arrestation des membres du réseau composé d'un ressortissant mauritanien et deux Algériens. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près du tribunal de Chéraga qui a ordonné leur mise en détention pour formation d'association de malfaiteurs, d'escroquerie, de faux et d'usage de faux et d'usurpation d'identité, conclut le communiqué. Fatah G.

# LA VALEUR DU DINAR CONTINUE À CHUTER



Djalou@hotmail.com

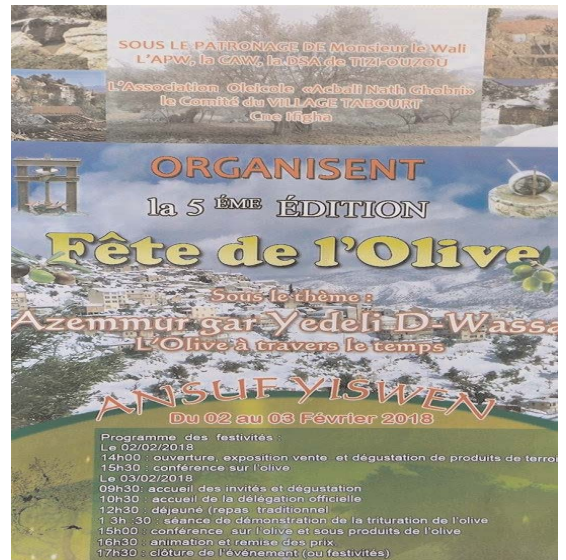
Tizi Ouzou

## La fête de l'olive d'Ifigha au prochain week-end

■ Les organisateurs attendent la participation d'une trentaine d'exposants de différents produits agricoles dont l'olive et ses dérivés.

Par Hamid M.

La 5<sup>e</sup> édition de la fête de l'olive d'Ifigha (40 km à l'Est de Tizi Ouzou) se déroulera du 02 au 03 février prochain au village Tabbourt. Les initiateurs de ce rendez-vous annuel de l'olive, à savoir, le comité de village Tabbourt et l'association oléicole Acbal Tabour Nath Ghobri, ont concocté un riche programme qui sera marqué par la vente des produits relatifs à l'olive et du terroir, une exposition, des conférences thématiques et de l'animation culturelle pendant les deux jours de cette manifestation. Il y aura également des séances de dégustation ainsi qu'une démonstration de la trituration de l'huile d'olive. Les organisateurs attendent la participation d'une trentaine d'exposants de différents produits agri-



coles dont l'olive et ses dérivés. Cette année la manifestation est placée sous le thème «L'olive à travers le temps». A noter par ailleurs, que les services agricoles de la wilaya de Tizi Ouzou prévoient une production pouvant atteindre les 13 millions de

litres d'huile d'olive contre 8 millions la saison précédente. Alors la même direction avance une récolte de quelque 680 000 quintaux d'olive pour la saison courante contre 495 680 quintaux réalisés en 2017. H. M.

## El Ayone (El Tarf)

### Saisie de 4 kg de bijoux en argent

Une quantité de quatre kg de bijoux en argent a été saisie par les services des Douanes du poste frontalier d'El Ayone de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, lundi, auprès de ce corps constitué. La prise a eu lieu la semaine dernière, à bord d'un véhicule touristique, conduit par un individu, issu de la wilaya de Sétif, a précisé la même source

détaillant que les bijoux ont été découverts dans les bagages du mis en cause alors qu'il finalisait les procédures de passage en douane pour entrer en Tunisie. Dans le cadre du contrôle des voyageurs, les services des Douanes ont, durant la même période, arrêté un individu, de nationalité tunisienne, en possession de 15 000 dinars tuni-

siens non déclarés aux services douaniers conformément à la réglementation en vigueur, a indiqué la même source. Le voyageur a été appréhendé à bord de son véhicule touristique alors qu'il s'acquittait des formalités d'usage, a signalé la même source précisant que des dossiers judiciaires ont été élaborés et transmis à la justice. May H.